



Éducatrice frappée violemment Entre impunité et incompréhension

Dimanche 18 mai, à l'UEHC de Draveil, deux éducatrices ont été violemment agressées par un mineur placé.

Coups de poing au visage, blessures physiques, ITT, arrêts de travail.

Une scène de violence brutale en plein service, qui a sidéré toute l'équipe.
Et pourtant...

Pas de déferrement.

Aucune réponse judiciaire immédiate.

Après seulement 24 heures de garde à vue, le mineur réintègre le service.

Comme si de rien n'était.

➤ **FO Justice dénonce :**

- ▶ **L'inaction judiciaire**, malgré la gravité des faits et les dépôts de plainte
- ▶ **Le retour du mineur** sans aucune mesure de protection pour les agents
- ▶ **L'absence totale de soutien du cadre de proximité**, qui n'a même pas contacté les éducatrices agressées ;
- ▶ **L'isolement de la direction de service**, laissée sans appui ;

Le silence complet des astreintes DT et DIR, sans réponse, sans levier activé, sans solution de réorientation d'urgence apportée.

➤ **FO Justice rappelle :**

- ▶ L'éducateur de la PJJ incarne l'autorité judiciaire.
- ▶ Être exposé à la violence en service, sans protection ni réaction de l'institution, est inacceptable.
- ▶ Respect, sécurité et soutien doivent être des principes inaliénables.

➤ **FO Justice** exige :

- ▶ **La réorientation sans délai du mineur vers une structure adaptée et sécurisée ;**
- ▶ **Un accompagnement renforcé pour les éducatrices victimes et leur équipe ;**
- ▶ **Des garanties concrètes de protection fonctionnelle, effectives partout et à tout moment.**

TROP, C'EST TROP.

Quand la violence frappe nos collègues, le silence est une faute.

L'éducateur mérite protection et respect. Le laisser subir des agressions, c'est ignorer leur rôle essentiel et mépriser les personnels de la PJJ, confrontés quotidiennement à des situations de violences extrêmes.

FO Justice ne lâchera rien.

FO Justice PJJ 91 se tiendra toujours aux côtés de nos collègues pour garantir leur sécurité, leur respect et leurs conditions de travail.

Fraternellement,

Le Bureau Régional FO Justice PJJ Ile-de-France

le 20 mai 2025



*Notre **FO**rce, c'est vous
Pour une rémunération et des conditions de travail dignes*